



Moursiennes et Moursiens,

Je voudrais, en premier lieu, vous remercier pour votre patience à l'égard de l'état de certaines voies communales. En effet 2 hivers rigoureux ont transformé la rue des Lilas et la rue de Nointel en «parcours de 18 trous». D'autres déformations sont apparues rue des Oiseaux, rue des Fleurs et rue des Prés. L'appel d'offres pour la réfection complète des 2 premières rues et des reprises partielles pour les autres se terminera le 26 avril. Les travaux doivent débuter en mai. Le Conseil Municipal a voté une enveloppe budgétaire de 210.000 € (y compris la TRASERR 2010)

Le 18 mars 2010, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le 3^{ème} budget de la mandature et voté les taux des 4 taxes locales y compris, pour la première année, la contribution foncière des entreprises (CFE) qui se substitue pour partie à la taxe professionnelle en remplaçant la part foncière des entreprises.

Ce budget s'inscrit dans notre projet politique pour Mours : favoriser l'investissement et l'autofinancement pour l'avenir de notre village et maîtriser les frais de fonctionnement. Favoriser l'investissement ce n'est pas simplement les travaux communaux (voiries, constructions, gros entretien des immeubles). C'est aussi donner les moyens du développement de notre commune et de l'investissement privé.

Comment cela se traduit pour l'année 2010 ? En premier lieu nous devons tenir compte de 3 éléments majeurs :

- 1) Une réduction pour la 2^e année consécutive de la dotation de l'Etat (la DGF),
- 2) La réforme de la taxe professionnelle et l'incertitude qui en découle,
- 3) Des dépenses exceptionnelles pour un montant de 44.000 € dues à l'apurement d'arriérés de cotisation de retraites (dettes de trente années de gestion du personnel) et à la mise en sécurité dans l'urgence des locaux scolaires suite aux 3 effractions de ce début d'année.

En deuxième lieu nous devons réaliser les investissements prévus en tenant compte d'une nouvelle politique de subventions du Conseil Général du Val d'Oise, la contractualisation, qui nous supprime les financements pour 2 années.

C'est pourquoi j'ai décidé de revenir sur ma promesse, faite lors des vœux, de ne pas augmenter les taux de taxes.

Compte tenu de ces éléments, nous finançons ces besoins :

- en prélevant 16.000 € sur l'excédent 2009,
- en limitant les frais généraux (sous-traitance d'une partie des espaces verts, appels d'offre pour les fournitures),
- en limitant à 40 % la participation communale à la restauration scolaire.

Enfin nous vous demandons un effort limité par :

- Une évolution de 1,5 % des taux de taxes
- Un réajustement de 5 % du prix du repas scolaire.

Favoriser l'investissement c'est aussi :

- la modification/révision du Plan Local d'urbanisme afin de vous permettre d'agrandir vos logements et permettre le développement immobilier mesuré,
- limiter au maximum la pression fiscale.

Je tiens à souligner que les taux de taxes de notre commune sont très largement inférieurs aux moyennes départementale et nationale. Sur ces bases, nous faisons réaliser à chacun et chacune d'entre vous une économie annuelle de 67 €.

Vous trouverez tous les détails de notre budget dans ce bulletin. Je sais pouvoir compter sur votre adhésion à notre volonté de gérer notre commune pour l'avenir et avec des finances saines.

Amicalement à votre disposition.
Joel Bouchez, Maire

C.A. 2009 et Résultats de l'exercice

Résultat de l'exercice 2009	194 002,39 €
Report résultats antérieurs	- €
Résultat total 2009 à affecter	194 002,39 €

Proposition d'affectation du résultat

Affectation à la section de fonctionnement	15 909,42 €
Affectation à la section d'investissement	178 092,97 €

Les Ressources et leur évolution

Les taxes locales

Proposition de taux des 4 taxes locales

Type de taxe	Taux Comm 2009	Taux CCHVO 2009	Taux Comm. 2010	Taux CCHVO 2009	Total Taux 2010	% Diff.
Habitation	10,86	1,26	11,05	1,39	12,44	2,95%
Foncier bâti	16,11	1,33	16,49	1,46	17,95	3,17%
Foncier non bâti	54,43	4,16	55,38	4,58	59,96	2,52%
Professionnelle	14,83	1,68	15,09	1,85	16,94	2,90%

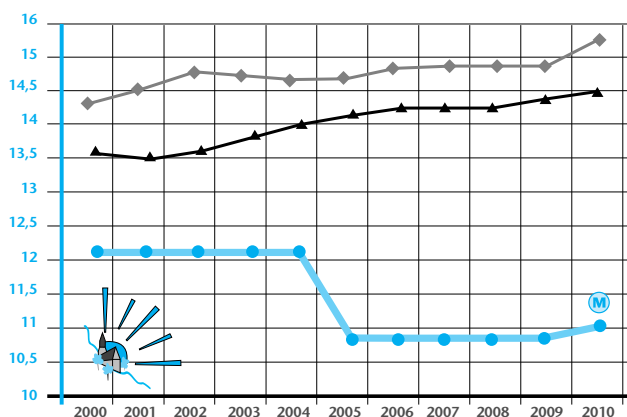
En 2010, la taxe professionnelle est supprimée. Elle est remplacée pour cette année par une compensation-relais.

Produit attendu des taxes pour 2010

Type de taxe	2010		Variat.
	Base	Produit	
Habitation	1 817 000 €	200 778 €	1,47
Foncier bâti	1 137 000 €	186 468 €	4,46
Foncier non bâti	5 400 €	2 991 €	3,67
Professionnelle	198 616 €	90 958 €	5,96
Totaux	3 158 016 €	481 195 €	3,46
* Taux pondéré		15,24	1,90

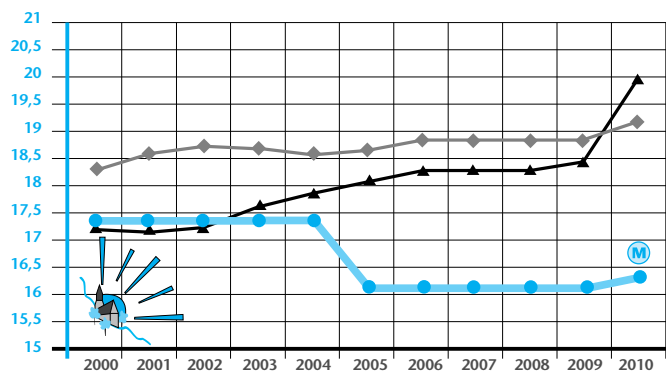
* Pour information, les taux moyens pondérés des taxes d'habitation et foncières sont : Communal : 13,34 % - National : 16,52 %. Depuis 2003, le taux moyen communal est inférieur au taux moyen national.

Évolution des taux de taxes d'habitation sur 10 ans



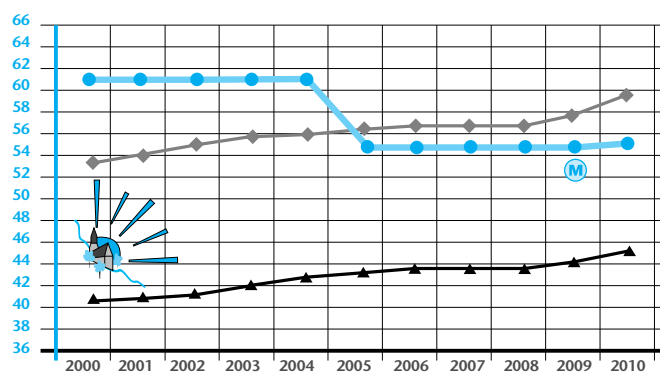
● MOURS ◆ Moy. départ. A-1 ▲ Moy. nation. A-1

Évolution des taux de taxes fonc. bâti sur 10 ans



● MOURS ◆ Moy. départ. A-1 ▲ Moy. nation. A-1

Évolution des taux de taxes fonc. non bâti sur 10 ans

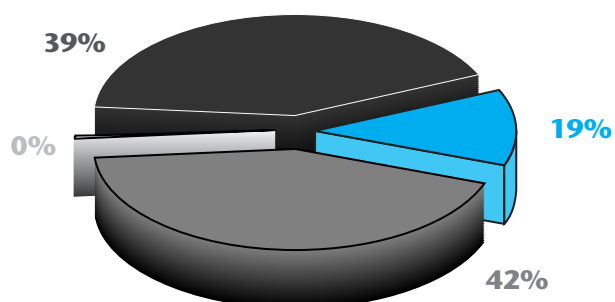


● MOURS ◆ Moy. départ. A-1 ▲ Moy. nation. A-1

Répartition du produit des taxes

Le graphe ci-contre présente la répartition des taxes par rapport au total du produit 2010

- Habitation
- Foncier non-bâti
- Foncier bâti
- Professionnelles



Budget 2010

Le budget de fonctionnement





Dépenses

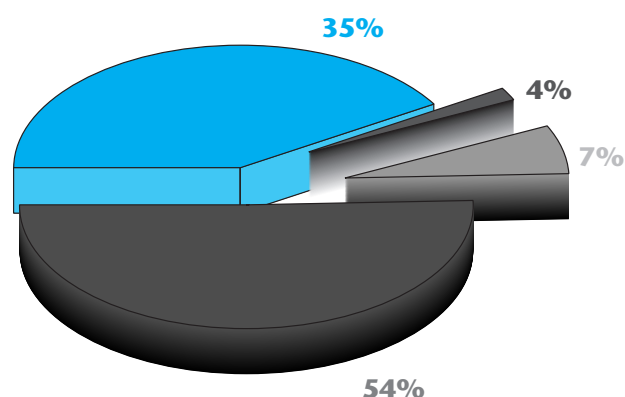
Poste global	2010	Variat.	% Total
Charges caract. généré.	314 972 €	4,86	30,60
Charges de personnel	415 089 €	4,08	40,33
Autres charges gestion	118 991 €	-2,76	11,56
Charges financières	3 000 €	668,94	0,29
Virement sect. investi.	165 000 €	-7,35	16,03
Dépenses imprévues	10 768 €	N.S.	1,05
Charges exceptionnelles	1 500 €	N.S.	0,15
TOTAUX	1 029 320 €	0,90	100,00

Recettes

Poste global	2010	Variat.	% Total
Résultat Reporté	15 909 €		
Atténuation de charges	9 072 €	N.S.	0,88
Produits des services	72 675 €	-5,17	7,06
Impôts et taxes. ⁽¹⁾	551 492 €	2,57	53,58
Dotation et particip.	354 662 €	-3,58	34,46
Autres prod. gest. cour.	25 360 €	0,12	2,46
Prod. de gestion cour.	150 €	N.S.	0,01
TOTAUX	1 029 320 €	0,79	100,00

Répartition des Ressources Communales 2009

	Produits des services
	Impôts et taxes
	Dotations et subventions
	Autres produits



Le budget d'investissement

Dépenses

Poste global	2010	Variat.	% Total
Solde reporté	178 093 €	N.S.	11,43
Dépenses imprévues ⁽¹⁾	38 539 €	206,73	2,47
Immobilis. incorporelles	7 000 €	52,74	0,45
Immobilis. corporelles	566 000 €	728,40	36,34
Immobilisa. en cours	768 022 €	-29,67	49,31
TOTAUX	1 557 654 €	32,28	100,00

Recettes

Poste global	2010	Variat.	% Total
Solde antérieur reporté	- €	N.S.	0,00
Virem. sect. fonct.	165 000 €	-7,35	10,59
Dota. fonds-réserves	364 008 €	-29,91	23,37
Subvent. investis.	368 646 €	27,96	23,67
Ligne d'emprunt	660 000 €	N.S.	42,37
Immobilis. corporelles	0 €	N.S.	0,00
TOTAUX	1 557 654 €	32,28	100,00

(1) Y compris provision pour litige 35 000 €

Capacité d'autofinancement *

(Transfert sect. invest. + FCTVA) - remb. capital*

Total immobilisations de l'exercice

2010 358 225,00 € / 1 000 800,00 € = 35,79 %

Dont financement par dotation FCTVA = 18,00 %

Situation Financière

Poids des frais financiers

$$\text{Frais financiers} = \frac{\text{Intérêts}}{\text{Montant Budget Fonctionnement}}$$

2009 1 190,15 € / 1 010 950,00 € = 0,12 %

2010 3 000,00 € / 1 029 320,00 € = 0,29 %

Charge de l'annuité

$$\text{Charge de l'annuité} = \frac{\text{Annuités (intérêts + capital)}}{\text{Montant Budget Fonctionnement}}$$

2009 11 604,66 € / 1 010 950,00 € = 1,15 %

2010 3 000,00 € / 1 029 320,00 € = 0,29 %

Indicateurs financiers

Taux d'endettement :

2009 = 1,15 %

2010 = 0,29 %

Capacité d'emprunt :
(15% - taux d'endettement)

2009 = 13,85 %

2010 = 14,71 %